

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
14	19

Date de la
convocation
06/10/2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2023

DELIBERATION N° 04

DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-trois et le 12 octobre, à 20 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- B. ETTORI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- V. GONZALVO (procuration à C. CARIAT)
- K. MATON (procuration à C. REWUCKI)
- J. PORTAL (procuration à L. RAVAT)
- C. VILLANUEVA (procuration à K. PERROTIN)

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET
DE LA
DELIBERATION

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de participer financièrement au projet pédagogique de l'école maternelle pour l'année 2023-2024.

Un atelier « Terre » sera proposé en mars-avril 2024 par Mme Caroline Bettinelli, intervenante extérieure. Le coût total est de 1 160 € HT (Tva non applicable).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, donne un avis favorable financer en totalité cet atelier Terre.

Le règlement s'effectuera directement à l'intervenante sur présentation d'une facture, à l'issue de la prestation. La somme sera prévue au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

La secrétaire,
Karine PERROTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20231012-04-10DEL2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2023



